

Formes fréquentes de cyber-mobbing

- Mettre en ligne des photos/vidéos (<https://www.coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Bilder-und-Videos-im-Internet>) embarrassantes, intimes ou truquées.
- Faire circuler des rumeurs ou des photos truquées.
- S'exprimer dans des forums sous l'identité d'un autre (faux profil).
- Exclure la victime (<https://www.coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Folgen-von-Cybermobbing-f-r-Opfer>) de réseaux sociaux, de groupes en ligne ou d'équipes de jeux informatiques par équipes.
- Constituer et gérer des groupes d'incitation à la haine.
- Publier des annonces sur Internet au nom de la victime, avec indication de son numéro de téléphone (cyberharcèlement.)
- Prendre contact avec la victime de façon répétée et contre le souhait de celle-ci par téléphone, SMS ou via d'autres médias numériques.
- Envoyer des photos de nus contre la volonté de la victime (« sexting »).
- Filmer une bagarre ou une attaque (réelle ou mise en scène) et télécharger la vidéo sur Internet (« happy slapping »).

En savoir plus sur ce sujet :

[Photos et vidéos sur Internet \(https://www.coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Bilder-und-Videos-im-Internet\)](https://www.coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Bilder-und-Videos-im-Internet)

[Pornographie interdite et représentations d'actes violents \(https://www.coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Verbotene-Pornografie-und-Gewaltdarstellungen\)](https://www.coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Verbotene-Pornografie-und-Gewaltdarstellungen)

Pour de plus amples informations: <https://www.coolandclean.ch>